



CLASSIQUES  
GARNIER

SAINTES (Laetitia), « Écrire “au bruit du canon”. Chateaubriand, héros-pamphlétaire de *De Buonaparte et des Bourbons* », in BERCEGOL (Fabienne), GLAUDES (Pierre), ROULIN (Jean-Marie) (dir.), *Chateaubriand, nouvelles perspectives critiques*, p. 57-73

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10089-8.p.0057](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10089-8.p.0057)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

SAINTES (Laetitia), « Écrire “au bruit du canon”. Chateaubriand, héros-pamphlétaire de *De Buonaparte et des Bourbons* »

RÉSUMÉ – Si les écrits polémiques de Chateaubriand le montrent en phase avec son temps, l'écrivain n'en doit pas moins justifier son entrée en politique au crépuscule de l'Empire. Les modalités de cette légitimation sont au cœur de cet article destiné à interroger d'une part la mise en scène qu'il fait de son énonciation dans ses deux premiers écrits politiques, et de l'autre la réception de la scénographie ainsi orchestrée à travers deux écrits parus en réponse à *De Buonaparte et des Bourbons*.

MOTS-CLÉS – Chateaubriand, pamphlet, Napoléon, représentations de l'auteur, politique, *De Buonaparte et des Bourbons*

## ÉCRIRE « AU BRUIT DU CANON »

### Chateaubriand, héros-pamphlétaire de *De Buonaparte et des Bourbons*

Dans sa préface de 1828 au *Génie du christianisme*, Chateaubriand prend le parti de résumer toute sa vie comme un « combat [...] contre les crimes ou les erreurs de [s]on siècle, contre les hommes qui abusaient du pouvoir pour corrompre ou pour enchaîner les peuples<sup>1</sup> ». Ce combat se donne à lire de manière magistrale à travers ses écrits polémiques, et particulièrement dans *De Buonaparte et des Bourbons* (1814), pamphlet publié deux jours après la déchéance de l'Empereur, et dont Louis XVIII devait déclarer qu'il « lui avait plus profité qu'une armée de cent mille hommes<sup>2</sup> ». Si les arguments développés dans ce texte le montrent pleinement en prise avec son temps et les questionnements qui lui sont propres, Chateaubriand n'en doit pas moins justifier l'audace de produire un écrit qui marque, de son propre aveu, son entrée en politique. C'est à cette fin qu'il met le plus grand soin à légitimer cette position nouvelle, en recourant notamment à un réinvestissement de l'histoire mené selon des procédés discursifs caractéristiques de son rapport à la temporalité – celui d'un homme qui, plus que tout autre, *fut* son temps.

C'est au prisme de la mise en scène qu'il fait de son énonciation que nous interrogerons *De Buonaparte et des Bourbons*, au gré d'une analyse qui examinera les différences de scénographie auctoriale<sup>3</sup> – selon la notion développée par José-Luis Diaz et Dominique Maingueneau – entre les deux préfaces

---

1 Chateaubriand, François-René de, *Génie du christianisme*, précédé de l'*Essai sur les révolutions*, éd. critique par Maurice Regard, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1978, p. 1053.

2 Chateaubriand, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. par J.-C. Berchet, Paris, Le Livre de Poche, coll. « La Pochothèque », 2003-2004, t. I, p. 1068.

3 Nous définissons ce concept selon l'acception qu'en propose Dominique Maingueneau dans *Le Contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société* (Paris, Dunod, 1993), c'est-à-dire comme la mise en scène dans le discours de sa propre énonciation, notamment à travers la représentation de la figure de l'auteur qui s'y élabore ; nous mobilisons aussi

du pamphlet, avant de le confronter à un autre opus de Chateaubriand, très différent sur le plan de l'énonciation puisque publié anonymement : *De l'État de la France au mois de mars et au mois d'octobre 1814*. Ce vis-à-vis entre l'écrit signé et celui qui ne l'est pas permettra d'observer de près les modalités de la posture du Chateaubriand pamphlétaire. Nous examinerons enfin la réception de la scénographie qu'il déploie dans l'espace du pamphlet au regard de deux écrits parus en réponse à *De Buonaparte et des Bourbons*, révélateurs, par leur publication même, comme par leur contenu, de la résonance des pamphlets dans le discours politique du temps, mais aussi de l'enjeu crucial que représente, pour ces écrits, la mise en scène du pamphlétaire, le rapport déterminant établi entre énonciation et dénonciation.

## D'UNE PRÉFACE À L'AUTRE Vers une écriture « au bruit du canon »

### AUTO PORTRAIT DE L'AUTEUR EN PAMPHLÉTAIRE

En comparant la préface de la première édition de *De Buonaparte et des Bourbons*, publiée le 5 avril, à celle de la deuxième édition, parue le 29 du mois, un grand décalage s'observe qui éclaire les modalités de la scénographie déployée par le Chateaubriand pamphlétaire. En effet, la première, relativement brève, voit l'écrivain assumer la publication tardive de son pamphlet et le caractère quasi anachronique, dès lors, de certains passages :

J'avois commencé cet ouvrage, il y a trois ou quatre mois ; les événemens ont devancé mes vœux : j'arrive trop tard, et je m'en félicite. Plusieurs passages de cet écrit ne seront donc plus applicables à l'état politique du moment ; mais quand il ne serviroit qu'à nous faire haïr davantage la tyrannie d'où nous sortons, et à nous attacher au gouvernement qui nous est rendu, il ne me paraîtroit pas tout-à-fait inutile de le publier<sup>4</sup>.

---

la définition de la notion par José-Luis Diaz dans *L'Écrivain imaginaire. Scénographies auctoriales* à l'époque romantique (Paris, Honoré Champion, 2007).

4 Chateaubriand, F.-R. de, *De Buonaparte et des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos Princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*, dans Chateaubriand, F.-R. de, *Écrits politiques (1814-1816)*, éd. critique par Colin Smethurst, Genève, Droz, 2002, p. 41.

Le message est sans équivoque : si la parution du pamphlet entrepris vers novembre 1813 survient trop tard – soit après la destitution de l'usurpateur qu'il dénonce –, l'opuscule peut tout de même être utile sur un plan symbolique, en renforçant le sentiment de haine à l'égard du régime déchu, et, surtout, en contribuant à rendre plus cher aux Français le régime monarchique qui leur est « rendu » par la Restauration.

Le ton de la préface à la deuxième édition, beaucoup plus longue, est tout autre : « On se battoit encore à Montmartre<sup>5</sup>, lorsque l'imprimeur, qui se devoit avec moi à la cause du roi, vint chercher le manuscrit de cet ouvrage. Buonaparte était à Fontainebleau avec 50 ou 60 mille hommes : rien n'étoit décidé sur le sort de la maison de Bourbon<sup>6</sup>. » C'est donc une introduction *in medias res* que propose l'écrivain : on se bat encore à quelques lieues de l'endroit où il écrit, Bonaparte a sous ses ordres entre 50 et 60 000 hommes<sup>7</sup> – rien n'est fait encore. Du retard assumé sur les événements, et dont il se félicitait dans la première préface, on passe donc d'emblée avec cette deuxième préface à une écriture dramatisée, où l'issue des événements peut encore changer du tout au tout. D'où le risque couru par l'écrivain, susceptible d'y laisser la liberté, voire la vie, si l'usurpateur en venait à revenir au pouvoir : « En cas de revers, il n'y avoit que la fuite la plus prompte qui pût me dérober à la mort<sup>8</sup> », écrit-il. L'édition Ladvocat de ses *Œuvres complètes* datera d'ailleurs la publication de l'ouvrage du 30 mars 1814, façon symbolique de signifier une publication sous le joug napoléonien, un jour avant l'entrée des Alliés dans Paris.

Si dissimuler le caractère tardif de son intervention lui semble inutile dans la première édition du pamphlet, la deuxième, parue à la fin du mois, le voit changer radicalement de posture, se poser en acteur crucial des événements qui aurait risqué sinon sa vie, du moins sa liberté

5 Allusion aux combats entre la France et les Alliés, qui ne cessèrent que le 23 avril 1814. Le 30 mars, on se bat en effet encore à Paris, où la barrière de Clichy est défendue par 15 000 hommes. Joseph Bonaparte commande à Montmartre la défense de la place ; la capitulation n'intervient que le lendemain, vers deux heures du matin. Quant à Napoléon, il arrive bien le 31 mars à Fontainebleau. Sur le plan historique donc, Chateaubriand ne déforme pas la réalité des faits.

6 Chateaubriand, F.-R. de, *De Buonaparte et des Bourbons*, éd. citée, p. 42.

7 Chiffre confirmé dans *Histoire de la Restauration. 1814-1830* (Emmanuel de Waresquiel, Benoît Yvert (éd.), Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2002, p. 12) : « c'est avec 60 000 hommes seulement que Napoléon entre en campagne à la fin du mois de janvier 1814. »

8 Chateaubriand, F.-R. de, *De Buonaparte et des Bourbons*, éd. citée, p. 42.

pour livrer son message à l'opinion et qui, écrivant dans l'urgence, a commis certaines approximations, excusables par le caractère louable (et dangereux) de son entreprise :

Mais enfin, dans les dernières circonstances où j'écrivois, il étoit naturel que je n'eusse pas l'esprit assez libre pour garder exactement toutes les convenances : sur le champ de bataille on ne songe pas trop à mesurer ses coups : j'avois droit pour cette raison à l'indulgence. Dans un sujet d'un intérêt si pressant, si général, j'espérois qu'on eût passé sur quelques inexactitudes inséparables d'un travail achevé au bruit du canon, et publié pour ainsi dire sur la brèche<sup>9</sup>.

Cette idée d'urgence et de nécessité, l'image d'une écriture au bruit du canon, tranchent pour le moins avec la modestie presque désinvolte de la première préface. Il faut sans nul doute chercher la cause de cette volte-face dans les réfutations de *De Buonaparte et des Bourbons*, lesquelles, en plus de condamner le grossissement polémique dont le Chateaubriand pamphlétaire a fait preuve, se feront fort de railler les erreurs et approximations qui affaiblissent son propos. Pour pallier la chose, Chateaubriand choisit donc de mettre en avant la prétendue urgence de la situation, qui permet d'excuser tant l'outrance langagière (sur un champ de bataille, il ne s'agit pas de « mesurer ses coups ») que les approximations. Car celui qui écrit « au bruit du canon » et publie « sur la brèche » doit se résigner à commettre « quelques inexactitudes » – manière habile de réduire celles-ci à peu de chose, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, puisqu'il s'agit non d'*erreurs*, mais seulement d'*inexactitudes* – et de sous-entendre le manque de générosité, sinon la petitesse des critiques portant sur ce point. Chateaubriand réfute par ailleurs toute accusation d'outrance quant aux propos tenus dans le pamphlet sur l'administration : les persécutions même endurées sous le régime impérial par les membres de l'Université qui en ont fait partie « prouvent en même temps la vérité de mes tableaux : loin d'avoir rien exagéré je puis dire au contraire que je suis demeuré bien au-dessous de la vérité<sup>10</sup> ».

Or, cette mise en scène innovante d'un pamphlet composé à brûle-pourpoint sur un sujet « d'un intérêt si pressant, si général » permet aussi à l'écrivain d'affirmer de façon détournée le rôle d'un ouvrage

---

9 *Ibid.*

10 *Ibid.*, p. 43.

qui, laisse-t-il entendre, a pu infléchir l'opinion, dans des proportions laissées à l'appréciation du lecteur. Ainsi, si dans la première préface le rôle de l'écrit consistait plutôt à *consolider* des sentiments préexistants, formant ainsi une entreprise « pas tout-à-fait inutile », la deuxième sous-entend la pertinence, voire la nécessité absolue d'un ouvrage intervenu à point nommé pour infléchir l'opinion en faveur des Bourbons, tout en affectant de sous-estimer ses répercussions. C'est bien ce que montre la conclusion de ce texte décidément bien différent du premier par ses modalités et ses enjeux, où Chateaubriand écrit : « Heureux si cet ouvrage a fait quelque bien ; s'il a servi à faire tomber le voile qui couvrait une aussi odieuse tyrannie<sup>11</sup> ! » C'est oublier un peu vite qu'un ouvrage paru après la destitution du tyran qu'il dénonce perd quelque peu sinon de sa charge accusatrice, du moins de son pouvoir de dévoilement ; en avril 1814, en effet, le voile est sans doute tombé depuis quelque temps déjà, l'hiver 1813-1814 ayant d'ailleurs marqué le début d'une vague sans précédent d'écrits antinapoléoniens (plus de 500 entre 1814 et 1821), le plus souvent violents.

Dans cette scénographie qui a pour but de dramatiser les enjeux de l'écrit et la posture de son auteur, on notera la façon dont Chateaubriand met en exergue le danger que comporte sa dénonciation de l'usurpateur au moment où il compose son pamphlet. Or, si la surveillance de la police impériale à son encontre au moment de la rédaction du pamphlet est avérée, et que l'on en est réduit à la spéculation quant aux mesures prises par Napoléon à l'encontre de ses opposants lors d'un hypothétique retour au pouvoir – les Cent-Jours ne permettant de s'en faire qu'une idée incertaine –, on peut en tout cas affirmer que le pamphlet intervient de façon trop tardive pour que son auteur puisse prétendre à l'ignorance totale quant à l'issue des événements. En revanche, l'influence de *De Buonaparte et des Bourbons* sur l'opinion est avérée, et la virulence même des réfutateurs est à la hauteur du succès d'un écrit qui a certainement été l'un de ces signes de l'opinion qui ont influencé la décision du tsar quant au régime qui succéderait à l'Empire.

La volonté de l'écrivain de gommer pour mieux soutenir ses thèses l'anachronisme de son écrit au moyen d'un grossissement polémique articulé autour de l'image d'une écriture au bruit du canon, d'une

---

11 *Ibid.*, p. 44.

publication sur la brèche, misant sur la résonance d'un écrit composé et diffusé au cœur de l'action, traduit sa conscience aiguë des potentialités nouvelles de l'écriture polémique dans le climat particulier propre aux lendemains de l'Empire.

#### UNE LÉGITIMATION NOVATRICE

Dans l'instabilité et l'incertitude caractéristiques du temps, le recours à un ethos d'intransigeance et d'inflexibilité face à l'injustice et à l'usurpation incarnées par le pouvoir est ce qui va permettre à Chateaubriand de s'imposer, en tant qu'homme de lettres, comme un acteur légitime de la scène politique. Reste à savoir sous quelles modalités, à une époque où s'affirmer comme orateur, publiciste ou polémiste implique d'en inventer les rôles ; si Louis XVIII est au départ favorable à l'intervention polémique sous diverses formes éditoriales, encore faut-il en créer et en régir les modalités<sup>12</sup>. Conscient que l'avènement de la monarchie constitutionnelle a également été celui d'un dispositif nouveau en matière de communication, où les liens entre tribune, écriture journalistique et pratique pamphlétaire sont étroits – comme en témoigne l'affirmation du *Journal des Débats* selon laquelle *De Buonaparte et des Bourbons* aurait été créé sous une forme double, oratoire et textuelle –, Chateaubriand saisit la nécessité d'un nouveau scénario auctorial, d'une posture d'auteur qui se distinguerait à la fois du philosophe des Lumières et du « folliculaire forcené de la Révolution<sup>13</sup> » : celle qui correspondra à un « écrivain du présent », un « historien de l'actualité<sup>14</sup> ».

Afin de légitimer sa posture, il opte pour un mode de vérité présenté non pas comme objectif et désincarné, mais comme subjectif et, si l'on ose dire, incarné : le discours qu'il tient, même s'il est polémique, est situé à la fois sur le plan personnel et historique<sup>15</sup>. Occupant une position charnière entre deux époques qui sont autant de mondes, Chateaubriand, à l'image de toute une génération, possède une distance critique qui le rend susceptible de juger du présent d'un point de vue

12 Saminadayer-Perrin, Corinne, « L'Histoire au présent : l'écriture de l'actualité chez Chateaubriand (1814-1816) », dans *Chateaubriand, penser et écrire l'Histoire*, Ivanna Rosi et Jean-Marie Roulin (éd.), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2009, p. 192.

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

15 *Ibid.*, p. 198.



historique<sup>16</sup>. Se posant comme un acteur-clé des événements de 1814, il tire de cette position privilégiée sa légitimité à entrer en politique à la fois comme orateur, publiciste et polémiste : représentant son temps, il ne peut s'abstenir de participer à la chose publique<sup>17</sup>, et ce à la tribune comme à l'écritoire. Cette posture surplombante d'historien du présent, Chateaubriand l'assume et la revendique, avec pour idéal la figure de Tacite, employée déjà sous l'Empire et qui lui est reconnue par ses pairs<sup>18</sup> : elle renvoie à une idée de lucidité, d'indépendance dans le jugement, d'un attachement à la droiture et à la liberté, et d'une maîtrise stylistique dans les écrits historiques comme polémiques<sup>19</sup> que le Chateaubriand pamphlétaire choisit de revendiquer pour sa propre parole.

Comme le relève Guy Berger, l'histoire constitue la « principale matrice<sup>20</sup> » de la pensée politique de Chateaubriand, fruit d'un engagement dans une lutte concrète afin de servir à la fois des principes et une ambition toute personnelle. C'est dans cette perspective que *De Buonaparte et des Bourbons*, première tentative de Chateaubriand d'aller vers une approche active et directe de la politique, investit l'actualité et l'histoire. Le pamphlet instrumentalise en effet l'histoire – en tant que « connaissance du passé et expérience d'un destin collectif<sup>21</sup> » –, et ce d'emblée : dès la première page, Chateaubriand replace l'événement ponctuel (en l'occurrence, la chute imminente de l'Empereur) dans le contexte d'une histoire providentielle de la France<sup>22</sup>, où chaque événement singulier est la marque d'une intervention divine (« la main de la Providence est visible dans tout ceci<sup>23</sup> »). Il s'agit donc d'instaurer une continuité historique, gage d'unité nationale, identitaire et politique, via l'établissement d'une « histoire-mythe<sup>24</sup> », dans laquelle on pourra replacer les événements ponctuels. C'est dans cette perspective qu'il faut envisager les multiples figures convoquées par Chateaubriand, qui

16 *Ibid.*, p. 199.

17 *Ibidem.*

18 *Ibid.*, p. 201.

19 *Ibid.*

20 Berger, Guy, « Chateaubriand face à l'histoire », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, 1995, n° 47, p. 283-303, ici p. 298.

21 *Ibid.*, p. 300.

22 Smethurst, Colin, « L'Histoire au service du discours politique », dans *Chateaubriand, penser et écrire l'Histoire*, *op. cit.*, p. 148.

23 Chateaubriand, F.-R. de, *De Buonaparte et des Bourbons*, éd. citée, p. 45.

24 Smethurst, Colin, art. cité, p. 149.

pose Louis XVIII comme l'héritier de Clovis, saint Louis, Henri IV, Louis XIV et de l'infortuné Louis XVI, par opposition à l'usurpateur qui n'appartient à aucune tradition et représente par conséquent une anomalie dans l'histoire de la France, qui est aussi celle de sa monarchie. Si le Français « ne connoît pas la nature, la forme, la limite du pouvoir attaché à ce titre étranger » d'empereur, l'idée du monarque lui est familière : « Le Roi [...] représente aussitôt l'idée de l'autorité légitime, de l'ordre, de la paix, de la liberté légale et monarchique. Les souvenirs de la vieille France, la religion, les antiques usages, les mœurs de la famille, les habitudes de notre enfance, le berceau, le tombeau, tout se rattache à ce mot sacré de roi : il n'effraie personne ; au contraire, il rassure<sup>25</sup>. » La monarchie est ainsi constitutive de l'identité française, naturelle aux Français, à la différence du régime impérial, fruit d'une usurpation, illégitime et par là même voué à être éphémère, tant est criante et coupable son absence de racines, son décalage avec la tradition, fermement ancrée dans l'imaginaire national, d'une monarchie séculaire.

Une posture de penseur politique vient enfin compléter ce tableau, puisqu'il est nécessaire à Chateaubriand, pour achever d'élever son discours au-delà du simple témoignage et lui garantir une certaine efficacité, d'attester de ses compétences de professionnel de la politique. Pour ce faire, il recourt à des chiffres censés dresser le bilan à la fois matériel et humain de l'Empire. Au fil du pamphlet, il traite ainsi tour à tour des « quinze milliards d'impôts<sup>26</sup> » levés durant le règne de Napoléon, des « quinze cents francs de la réforme<sup>27</sup> » dus par les familles de conscrits inaptes au service, ou encore des « quatre millions » gagnés par l'Empereur « sur la soupe des pauvres<sup>28</sup> » durant l'hiver 1812. Si le bilan matériel ainsi dressé est pour le moins désastreux, c'est toutefois sur le bilan humain qu'insiste le plus Chateaubriand, qui évoque les « quatre-vingt mille jeunes gens<sup>29</sup> » emportés chaque année par la conscription, dont certains « *durent*<sup>30</sup> » « trente-trois mois, les autres trente-six<sup>31</sup> », mais

25 Chateaubriand, F.-R. de, *De Buonaparte et des Bourbons*, éd. citée, p. 75.

26 *Ibid.*, p. 57.

27 *Ibid.*

28 *Ibid.*

29 *Ibid.*, p. 59.

30 L'usage de l'italique par Chateaubriand est destiné, on le devine, à marquer et à partager son dégoût devant le cynisme du verbe impérial, particulièrement perceptible ici.

31 *Ibid.*, p. 61.

aussi le nombre de Français emportés par le règne impérial (« plus de cinq millions<sup>32</sup> »), et le nombre de conscrits levés en 1814, qui s'élève à « treize cent mille hommes, ce qui est plus de cent mille hommes par mois<sup>33</sup> ». Cet accent mis sur le bilan humain se manifeste notamment dans le traitement que l'écrivain réserve à la campagne de Russie : sur les « trois cent mille soldats<sup>34</sup> » qui composent l'avant-garde lors de la marche vers Moscou, « il ne nous revient qu'un homme<sup>35</sup> ». En tout, la campagne de Russie aura occasionné « deux cent quarante-trois mille six cent dix cadavres d'hommes, et cent vingt-trois mille cent trente-trois de chevaux<sup>36</sup> ».

L'homme de lettres ne le cède toutefois ni à l'historien, ni au penseur politique ; au contraire, Chateaubriand convoque différentes légitimités : celle qui prend sa source dans sa posture surplombante, et celle qui s'ancre dans « la spectaculaire mise en scène d'une parole solitaire, marginale, automandatée par le devoir, la conscience morale et la fidélité à soi<sup>37</sup> » (ce qui correspond à la position du pamphlétaire-type circonscrit par M. Angenot<sup>38</sup>). Ce sont donc le courage moral, l'engagement désintéressé – car la parole du pamphlétaire est vouée à l'échec face à l'imposture généralisée – qui procurent au discours politique sa valeur ; le sacrifice consenti par l'écrivain en participant à une sphère publique à laquelle il est étranger tire donc toute sa valeur et sa grandeur de sa vanité même<sup>39</sup>, qu'il affecte pour mieux appuyer le poids de son écrit.

---

32 Ce chiffre est mentionné lorsque Chateaubriand, s'adressant à l'Empereur déchu, demande : « Qu'as-tu fait, non pas de cent mille, mais de cinq millions de Français que nous connoissons tous, nos parens, nos amis, nos frères ? » (*Ibid.*, p. 73).

33 *Ibid.*, p. 61.

34 *Ibid.*, p. 65.

35 *Ibid.*

36 *Ibid.*, p. 67.

37 Saminadayar-Perrin, Corinne, art. cité, p. 202.

38 Angenot, Marc, *La Parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982.

39 Saminadayar-Perrin, Corinne, art. cité, p. 202.

## D'UNE SCÉNOGRAPHIE, L'AUTRE

Paru le 4 octobre 1814 dans *Le Journal des Débats* sans titre et sans signature, *De l'État de la France au mois de mars et au mois d'octobre 1814* s'emploie à pacifier le climat social, et à rappeler la pertinence de la politique de la Restauration alors que le chœur des critiques se fait de plus en plus insistant<sup>40</sup>. Dans une lettre adressée à Claire de Duras, Chateaubriand se vante d'être l'auteur anonyme de cet écrit qui connaît un certain succès : « Il a eu un tel succès, le Roi en a été si content, que le chancelier et le ministre de la Police m'ont fait remercier. [...] il est [...] clair, à présent, même à leurs yeux, que je suis à peu près le seul écrivain dans ce moment que le public écoute », écrit-il ainsi, arguant l'unanimité de l'opinion à propos de son opuscule : « Tous les *partis* et toutes les *opinions* ont été contents ; là-dessus il n'y a eu qu'une voix<sup>41</sup>. »

Le texte entreprend de comparer, en des termes politiques plus concrets encore que *De Buonaparte et des Bourbons*, l'état du pays sous le joug de Napoléon et entre les mains de Louis XVIII, pour dresser un constat qu'on imagine sans appel : à l'état du pays confié à un « insensé, à qui l'on ne cessait d'offrir la paix », à l'origine d'un « monstrueux système de guerre » et d'un « despotisme sanglant<sup>42</sup> » qui, s'il avait duré davantage, aurait entraîné la ruine irréversible de la France, Chateaubriand oppose le tableau d'une nation rassérénée suite au retour, par la main de la Providence – au cœur, déjà, de *De Buonaparte et des Bourbons* – du « véritable Père<sup>43</sup> » des Français. Afin d'illustrer l'état désolant du pays avant le retour de son souverain légitime, l'écrivain avance, comme dans sa précédente brochure, des chiffres destinés à faire montre de ses compétences techniques en matière politique, chiffres gonflés pour mieux appuyer son propos – et qui d'ailleurs n'incluent pas, souligne-t-il, le

40 Smethurst, Colin, « Introduction » à *De l'État de la France au mois de mars et au mois d'octobre 1814*, dans *Écrits politiques (1814-1816)*, éd. citée, p. 101.

41 Chateaubriand, F.-R. de, *Correspondance générale. Tome II (1808-1814)*, établissement du texte et notes par Béatrix d'Andlau, Pierre Christophorov et Pierre Riberette, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 1979, p. 218.

42 Chateaubriand, F.-R. de, *De l'État de la France au mois de mars et au mois d'octobre 1814*, dans *Écrits politiques (1814-1816)*, éd. citée, p. 103.

43 *Ibid.*, p. 104.

plus important : « une constitution à faire, des craintes à calmer, des espérances à remplir, des partis en présence, et tous les élémens d'une guerre civile<sup>44</sup>. ».

Aussitôt revenu, le Louis XVIII mis en scène par Chateaubriand opère par sa modération, son génie et ses vertus des « miracles » et des « prodiges<sup>45</sup> », instaurant par son règne celui de la liberté, loin de tout arbitraire. Doté d'un ton assez assertif, *De l'État de la France* se présente dès lors comme l'accomplissement du vœu, voire de la prophétie que portait *De Buonaparte et des Bourbons*, comme si le cri de « Vive le roi ! », qui fermait le pamphlet et que l'on retrouve ici dans le corps du texte, avait eu valeur d'incantation. Adoptant une posture qui le montre confiant et rassurant, Chateaubriand entreprend, dans une apologie de la monarchie faite en des termes et selon des modalités semblables à ceux du pamphlet, de prévenir les réserves de l'opinion : les taxes qui pèsent encore sur le pays, affirme-t-il, ne sont pas le fait du roi, mais de « l'homme de l'île d'Elbe<sup>46</sup> » ; quant au ressentiment des rares mécontents, il est surtout le fruit de « quelque espérance trompée, de quelque place qu'on demandoit et qu'on n'a pas obtenue<sup>47</sup> ». Le temps seul permettra au roi légitime, dont le retour est aussi celui de l'« état naturel des choses<sup>48</sup> », et qui est semblable à une « plante qui étend *naturellement* ses branches et ses racines », de croître dans ce qui est, somme toute, son « sol natal » pour procurer « de la protection et de l'ombre<sup>49</sup> » à ses sujets. Une plante solide, comme le montre sa politique en matière de liberté de la presse : alors que le despotisme napoléonien aurait immédiatement succombé à une presse libre, le « gouvernement paternel » de Louis XVIII n'en sort que plus affermi, car « On ne peut rien de redoutable contre une autorité fondée sur la légitimité et la justice<sup>50</sup> ». Cette mansuétude même atteste la « légitimité de ses droits et la solidité de son trône<sup>51</sup> ».

44 « 400 mille étrangers dans le cœur de la France, 17 cents millions de dettes, [...] plus de trente mille officiers qui avoient droit à un sort et à des récompenses, 400 mille prisonniers prêts à rentrer dans leur patrie et à augmenter l'embarras du moment » (*Ibid.*, p. 104-105).

45 *Ibid.*, p. 105.

46 *Ibid.*, p. 107.

47 *Ibid.*

48 *Ibid.*, p. 109.

49 *Ibid.*, p. 110.

50 *Ibid.*, p. 111.

51 *Ibid.*, p. 112-113.

Comme dans *De Buonaparte et des Bourbons*, actualité et temps long se chevauchent : *De l'état de la France*, aussi ponctuel que ne l'était le pamphlet, s'insère, par les multiples références à l'histoire de France et notamment au monde de la chevalerie, dans le temps long de l'histoire, et plus particulièrement dans la longue durée des monarques français. Sont ainsi convoquées les figures de Charles V, Henri IV et Philippe de Valois, tandis que les bonapartistes sont comparés à ces « vieux Ligueurs qui applaudirent au parricide de Ravaillac<sup>52</sup> ». Le monde de la chevalerie convoqué à travers ces figures, lieu de valeurs atemporelles, de principes qui résistent au temps et dépassent les seules circonstances, s'oppose donc directement à l'opportunisme bonapartiste, pour mieux appuyer les positions exprimées déjà dans *De Buonaparte et des Bourbons*, sur un ton bien plus confiant toutefois : Louis XVIII a désormais triomphé, la Restauration semble en bonne voie, les divergences d'opinion finiront par s'aplanir et les Français par reprendre malgré eux « le goût des choses honnêtes et des jouissances légitimes<sup>53</sup> » – cette « liberté légale<sup>54</sup> » évoquée dans *De Buonaparte et des Bourbons* –, l'apaisement du climat social étant voué, à terme, à venir à bout des différences idéologiques.

### RÉCEPTION D'UNE MISE EN SCÈNE Chateaubriand face à ses contradicteurs

Parmi la dizaine de critiques et réfutations parues en réaction à *De Buonaparte et des Bourbons*, deux exemples nous permettront d'apporter un éclairage à la réception de la posture déployée par le Chateaubriand pamphlétaire. Paru peu de temps après le pamphlet de Chateaubriand, la *Réponse à l'ouvrage de M. de Chateaubriand intitulé « De Buonaparte, des Bourbons et des Alliés »* de Philippe Lesbroussart-Dewaele, donne le ton dès l'épigraphie : « Lorsque Néron eût assassiné sa mère, on baisa sa main parricide, et l'on courut au temple remercier les Dieux<sup>55</sup>. » C'est

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>54</sup> Chateaubriand, F.-R. de, *De Buonaparte et des Bourbons*, éd. citée, p. 75.

<sup>55</sup> Thomas, Antoine Léonard, *Éloge de Marc-Aurèle*, Amsterdam, E. Van Harrevelt, 1775, p. 69.

annoncer, sans ambiguïté, la position de cet écrit quant aux Français qui, réduits par leur passivité coupable sous le joug napoléonien – du reste condamné par l’auteur – à un état de « putréfaction sociale<sup>56</sup> », n’ont pas hésité, une fois Napoléon tombé, à accabler d’invectives coupables parce que bien tardives un « tyran, terrassé par d’autres que par eux », et à qui ils affectent à présent de dévoiler « cette vérité terrible qu’ils avoient soin d’envelopper de voiles si épais<sup>57</sup> ». Or la barbarie qu’ils s’emploient désormais à dénoncer n’a d’égale que leur bassesse. Dans son « éloquent manifeste<sup>58</sup> », Chateaubriand, que le tyran « a honoré de sa haine<sup>59</sup> », a employé sa renommée et son talent à dénoncer « parmi ses accusateurs d’aujourd’hui ses adorateurs d’hier », et à condamner à juste titre cette « funeste maladie » qui, s’emparant de la France, s’est traduite tantôt dans « l’immobilité de la crainte » tantôt dans « la souplesse de l’adulation<sup>60</sup> ».

Si elle est louable, l’entreprise de dénonciation menée par Chateaubriand n’en rencontre pas moins deux écueils : l’exagération et la dissociation opérée par lui entre Napoléon et les Français. Fruit d’une « indignation très-légitime », l’exagération de l’écrivain, qui s’illustre notamment dans l’épisode des pestiférés de Jaffa, le mène à « rembrunir quelquefois le tableau ; oubliant que l’histoire des forfaits dont nous fûmes témoins et victimes n’a pas besoin d’hyperbole, et qu’il est coupable et maladroit de calomnier le crime, parce que c’est le moyen d’intéresser en sa faveur ce sentiment d’équité naturelle qui parle au fond du cœur humain lorsque les passions commencent à s’apaiser<sup>61</sup> ».

Lié au premier, le deuxième grief de l’auteur de cette *Réponse* consiste à condamner la distinction opérée par Chateaubriand – à l’image de Constant et de Staël – entre la nation française et celui qui en a pris le commandement. Il l’exprime de la sorte : « Songeant toujours qu’il est français, et cherchant à persuader qu’on peut encore être fier de ce titre, [Chateaubriand] glisse avec une merveilleuse adresse sur les torts de la nation, tandis qu’il pèse de toute son éloquence sur les attentats du

56 Lesbroussart-Dewaele, Philippe, *Réponse à l’ouvrage de M. de Chateaubriand intitulé « De Buonaparte, des Bourbons et des Alliés »*, Paris, Les Marchands de nouveautés, 1814, p. 5.

57 *Ibid.*

58 *Ibid.*, p. 6.

59 *Ibid.*, p. 10.

60 *Ibid.*, p. 8.

61 *Ibid.*, p. 10.

despote, que personne ne songe à lui contester<sup>62</sup>. » C'est cette nation coupable que Chateaubriand tente de « couvrir d'un vernis de noble loyauté, de vertu chevaleresque<sup>63</sup> ». En tout, l'écrivain « réussit mieux à séduire qu'à convaincre<sup>64</sup> » en mettant en scène dans de « pompeuses fictions<sup>65</sup> » une nation innocente des crimes d'un « tyran de mélodrame<sup>66</sup> » ; toutefois, conclut Lesbroussart, il n'en est pas moins « l'éloquent interprète de la haine publique<sup>67</sup> », et quelques phrases à lui échappées sous le coup de la colère ne doivent pas le disqualifier plus avant.

Si la *Réponse* était encore relativement modérée et son auteur convaincu par la posture mise en place par Chateaubriand à défaut d'être entièrement d'accord avec ses thèses, les *Rêveries de M. de Chateaubriant* de Charles-Joseph Bail, parues durant les Cent-Jours, sont d'une tout autre facture, comme l'annonce leur titre. D'emblée, en effet, sont pointés du doigt la « fougue d'une imagination déréglée » et les « écarts d'un bigotisme insensé<sup>68</sup> » *qui caractérisent selon* l'auteur de cet opus, la prose de Chateaubriand, coupable de « transformer en vil métier la noble destination de l'homme de lettres<sup>69</sup> ». Pour Bail, *De Buonaparte et des Bourbons* constitue de tous les écrits parus depuis avril 1814 « le plus marquant, le plus fameux<sup>70</sup> », mais aussi celui qui « offre le plus incroyable amas de paradoxes, d'erreurs, de bévues et de calomnies<sup>71</sup> ». Chateaubriand apparaît « tout à la fois incrédule, dévot et libelliste<sup>72</sup> », et Bail va jusqu'à le mettre en garde, à propos d'une comparaison jugée de mauvais goût : « Gare l'inquisition, monsieur l'esprit fort ; cela sent diablement le fagot<sup>73</sup> ! » Et de railler le « pathos » et les « lieux communs de mélodrame<sup>74</sup> » employés par l'écrivain – où l'idée de mélodrame déjà exprimée par Lesbroussart revient, mais sur un tout autre ton, Bail étant nettement vindicatif et ouvertement critique.

62 *Ibid.*, p. 11-12.

63 *Ibid.*, p. 15.

64 *Ibid.*

65 *Ibid.*, p. 20.

66 *Ibid.*, p. 29.

67 *Ibid.*, p. 31-32.

68 Bail, Charles-Joseph, *Rêveries de M. de Chateaubriant, ou Examen critique d'un libelle intitulé : « De Buonaparte et des Bourbons »*, Paris, A. Eymery, 1815, n. 2, p. 9.

69 *Ibid.*, p. 8.

70 *Ibid.*, p. 10-11.

71 *Ibid.*, p. 11-12.

72 *Ibid.*, p. 12.

73 *Ibid.*, n. 1.

74 *Ibid.*, p. 15.



Paru durant les Cent-Jours, l'écrit illustre de manière significative la volonté des bonapartistes de réaffirmer la légitimité d'une figure accablée dans le pamphlet de Chateaubriand de qualificatifs dont il est difficile de se relever. Le tout à l'appui d'une thèse : la légitimité de l'Empereur tombé. Prenant appui sur l'une des phrases les plus fameuses du pamphlet (« un étranger se présenta : il fut choisi »), Bail conclut que « Si cet étranger a été choisi, il n'était pas usurpateur<sup>75</sup> », et que Chateaubriand, en soutenant le contraire, abuse « de la crédulité publique<sup>76</sup> ». Il n'a d'ailleurs pas toujours été aussi catégorique envers Napoléon, avance Bail, qui a beau jeu de rappeler le ton élogieux du *Génie du christianisme* envers le premier Consul pour dresser un constat sans appel : « L'auteur ne voyait pas avec les mêmes yeux l'Empereur sur son trône, et l'Empereur exilé<sup>77</sup>. »

En somme, Chateaubriand prouve par ses approximations et ses calomnies qu'il n'est pas une « autorité suffisante<sup>78</sup> » pour traiter de politique : car « des mots ne sont pas des faits, et des injures ne sont pas des raisons », et l'« on peut très-bien composer des capucinades<sup>79</sup> et ne rien connaître en économie politique<sup>80</sup> ». La compétence politique de l'écrivain se voit donc purement et simplement niée par Bail, qui assène, en forme de boutade, que « l'auteur des *Martyrs* martyrise le bon sens, et qu'il n'est pas plus fort en gouvernement et en administration qu'en logique et en sincérité<sup>81</sup> ». Auteur non d'un propos politique informé et sérieux, mais de pasquinades ridicules – preuve que, pour certains, la posture de pamphlétaire de l'écrivain ne convainc pas du fait même de son caractère innovant –, Chateaubriand est coupable du caractère protéiforme de son œuvre et de sa posture, raillé sans merci : « Il peint le portrait, la caricature, l'histoire, et jusqu'aux enseignes de tavernes ; rien ne résiste à la facilité de son pinceau, à la souplesse de son talent<sup>82</sup> », persifle Bail.

Aveuglement, excès et mauvaise foi sont donc aux yeux de Bail les écueils d'un écrit dont il ne nie pourtant ni la célébrité, ni l'effet

75 *Ibid.*, p. 14.

76 *Ibid.*, p. 16.

77 *Ibid.*, p. 19.

78 *Ibid.*, p. 22.

79 Plat discours ou acte de dévolution qui paraît ridicule et peu sincère.

80 Bail, Charles-Joseph, *op. cit.*, p. 24.

81 *Ibid.*, p. 25.

82 *Ibid.*, p. 48.

significatif sur l'opinion : le fait même de consacrer un ouvrage entier à le réfuter prouve son importance, un an encore après sa publication, à un moment où la bataille pour la légitimité de l'Empereur est loin d'être gagnée. Le tout avec une virulence dont on est en droit de s'étonner si l'auteur est convaincu, comme il l'affirme, que « les libelles obscurs n'ont jamais terni la gloire des héros<sup>83</sup> ».

## CONCLUSION

À travers *De Buonaparte et des Bourbons*, texte programmatique de sa pensée politique qui devait marquer son entrée dans la sphère publique, Chateaubriand construit une figure de pamphlétaire novatrice en ce qu'elle tire sa légitimité de différents endroits : elle est celle d'un historien de son temps, par le surplomb qui caractérise sa posture ; celle d'un penseur politique, par la précision des données mobilisées à l'appui de son propos ; celle d'un homme de lettres, enfin, et peut-être avant tout, dont l'intervention dans la sphère publique tire son poids et sa grandeur de l'inutilité à laquelle elle semble prétendre, par l'un des paradoxes familiers à « l'inutile Cassandre » du trône de France. C'est cette construction cohérente, qui convoque différentes légitimités à l'appui d'un propos progressiste et moralisant, et où l'énonciation est ce qui appuie, ancre et justifie la dénonciation, que mobiliseront les pamphlétaires libéraux, Paul-Louis Courier en tête, pour façonner leur propre scénario auctorial.

Visionnaire, le verbe polémique de Chateaubriand n'en est pas moins critiqué pour ses exagérations et ses partis-pris. C'est que l'écrivain, en plus de chercher à assimiler les changements survenus avec 1789, aspire à la réconciliation nationale autour d'une figure pacificatrice et paternelle, partie intégrante d'une geste nationale qu'il se fait fort d'exalter au moment même où la nation semble la plus divisée. À travers lui, le royalisme s'emploie à reconquérir un patriotisme jusque-là laissé aux républicains<sup>84</sup> en articulant comme nul autre liberté et légitimité, termes

---

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> Smethurst, Colin, « Introduction » à Chateaubriand, F.-R. de, *Écrits politiques (1814-1816)*, éd. citée, p. 15.

*a priori* antagonistes dans la France de 1814. Par la virulence des réfutations qu'on lui oppose, la parole polémique de Chateaubriand, telle qu'il la déploie dans *De Buonaparte et des Bourbons* donne la preuve de son importance et de sa résonance profonde avec les enjeux politiques du moment et ceux de tout temps.

Cette articulation du ponctuel et de l'atemporel est au cœur de la dynamique de *De Buonaparte et des Bourbons*, prophétie vengeresse, et *De l'état de la France*, qui accomplit le vœu formulé par le premier. Dans un texte comme dans l'autre, l'écrivain, fermement ancré dans son temps, s'empare à des fins polémiques d'une tradition monarchique constitutive de l'imaginaire collectif, convoquant sa propre expérience de l'histoire pour mieux infléchir un avenir incertain en renouant le fil brisé de l'histoire nationale. C'est que l'esprit chevaleresque dont Louis XVIII est posé comme le dernier représentant, loin d'être incompatible avec le contexte postrévolutionnaire, a un rôle capital à jouer dans un débat dont l'enjeu n'est autre que l'idée de la nation française, dans le contexte troublé de la fin de l'Empire, qui marque aussi le crépuscule d'une certaine idée du pouvoir. Un pouvoir illégitime, liberticide et dépourvu de modération, idée-maîtresse qui constitue avec celles de liberté et de légitimité la clé de voûte de la pensée de Chateaubriand sur la chose publique ; idées, aussi, en phase avec leur temps.

Aussi la parole pamphlétaire, par sa prise sur l'actualité et sa polarisation des enjeux contemporains, mais également par la posture sur laquelle repose son pouvoir de conviction – posture convoquant à la fois une certaine lecture de l'histoire, un ancrage ferme dans le présent et un prophétisme plus ou moins sombre –, permet-elle résolument à l'homme de lettres qui aura le plus incarné son temps de faire, comme il l'espérait, une entrée aussi remarquable que remarquable dans la carrière politique.

Laetitia SAINTES  
Université Catholique de Louvain